

Rudy Joseph

Economiste-Planificateur, Analyste de projet
Direction de l'Investissement Public, Ministère de la
Planification et de la Coopération Externe

Analyse des coûts et des avantages

Mettre en place une force armée



Design by Estelita Prosper - identity.gr@gmail.com



METTRE EN PLACE UNE FORCE ARMEE

Haïti Priorise

Rudy Joseph

Economiste-Planificateur, Analyste de projet

Direction de l'Investissement Public, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

© 2017 Copenhagen Consensus Center

info@copenhagenconsensus.com

www.copenhagenconsensus.com

Cet ouvrage a été produit dans le cadre du projet Haïti Priorise.

Ce projet est entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Canada

Certains droits réservés



Cet ouvrage est disponible sous la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)). Selon les termes de la licence Creative Commons Attribution, vous êtes libre de copier, distribuer, transmettre et adapter ce travail, y compris à des fins commerciales, dans les conditions suivantes :

Attribution

Veillez citer l'ouvrage comme suit : #NOM DE L'AUTEUR#, #TITRE DU RAPPORT#, Haïti Priorise, Copenhagen Consensus Center, 2017. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 4.0.

Contenu d'un tiers

Copenhagen Consensus Center ne possède pas nécessairement chaque élément du contenu figurant dans l'ouvrage. Si vous souhaitez réutiliser un élément de l'ouvrage, il est de votre responsabilité de déterminer si l'autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. Par exemple les tableaux, les illustrations ou les images font partie de ces éléments mais ne s'y limitent pas.

0.1 Résumé académique

La Constitution de 1987, et sa version amendée, font des Forces armées d'Haïti (FAD'H) et de la Police Nationale d'Haïti (PNH) les institutions de la force publique. Cependant, seule la Police Nationale d'Haïti est existante à l'heure actuelle et remplit du même coup des tâches qui ne devraient pas faire partie de ses attributions. Depuis le décret du 9 octobre 2015 portant sur l'organisation et le fonctionnement du Ministère de la Défense, il a été décidé de la création du corps de génie militaire, qui constitue un embryon de la nouvelle force armée. La présente étude se penche sur l'opportunité de l'opérationnalisation effective de la nouvelle force armée en identifiant les coûts et les avantages qui en découlent.

L'intervention proposée est la mise en place d'une force armée dont l'effectif atteindra 6,500 militaires en 2050 avec des missions de protection du territoire, de protection des aires protégées, et de l'intervention en cas de catastrophe naturelle. Les coûts associés à cette intervention sont les coûts pour l'opérationnalisation de la force armée (construction ou réaménagement des académies militaires, des quartiers généraux, des bases et des points de contrôle, entretien); ceux associés aux missions de protection du territoire comme la construction de postes de contrôle frontalier; les matériels et équipements pour la protection des aires protégées et pour évacuer les habitants des zones précaires en cas de catastrophes prévisibles. Les avantages découlant de la mise en place la force armée sont la diminution des pertes de l'Administration Générale des Douanes au niveau des frontières, la réduction de la déforestation et la préservation de la biodiversité et la réduction des pertes humaines liées aux catastrophes naturelles. A partir des données disponibles, un faible ratio avantage-coût de 1.6, à un taux d'actualisation de 5%, nous indique que cette intervention ne serait pas rentable.

0.2 Résumé de politiques

0.2.1 Vue d'ensemble et contexte

0.2.1.1 Problématique

Depuis la nuit des temps, la défense de ses intérêts a été une des principales préoccupations de l'homme. Avec la constitution des états, la défense du territoire s'est vite fait sentir comme un impératif. D'où la nécessité d'ériger des moyens de défenses divers afin d'éviter toute menace venant de l'extérieur. L'évolution des modes de pensées, les avancées technologiques n'y ont rien changé, sinon que les approches ont évoluées au fil des périodes. Haïti n'échappe pas à cette règle et avec la présence des Casques Bleues à travers la Mission des Nations Unies de Stabilisation d'Haïti (MINUSTHA)¹ depuis 2004 la question de souveraineté et défense du territoire s'imposent dans les débats.

Cependant une question demeure ; quelle politique de défense pour le pays ? Il est vrai que la Constitution de 1987 et sa version amendée présentent les deux composantes opérationnelles de cette politique, à savoir les Forces Armées d'Haïti (FAD'H) et la Police Nationale D'Haïti (PNH), mais force est de constater, que depuis 1995, seule la PNH est opérationnelle, remplissant du même coup des tâches qui devraient revenir aux FAD'H. Cette situation suscite pas mal de questionnement dans le pays quant à la décision de mettre sur place ou non une force armée en Haïti. Le Plan stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH) semble y apporter un élément de réponse en l'y insérant comme sous-programme, la Refondation Institutionnelle. Dans la même optique des mesures officielles ont été prises en vue de son exécution².

Néanmoins, des doutes demeurent. D'où la nécessité d'étudier les coûts et les avantages sur l'application des prescrits constitutionnelles concernant la force publique. Cette étude se propose d'apporter un élément de réponse en faisant une analyse avantage-coût de la mise en place de la force armée.

0.2.1.2 Intervention

L'intervention consiste en diverses activités (recrutement, formation, construction/réparation d'infrastructures, acquisition de matériels et équipements) menant la mise en place d'une force armée constituée de 3 corps ; armée de terre, marine et aviation. Visant l'effectif de 6,500 militaires à l'horizon 2050, cette force comptera sur les membres des FAD'H démobilisés qui voudront reprendre le service actif et qui remplissent les conditions (âge, conditions physique, état

¹Elle a été créée suite à la résolution 1542 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Source : [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1542\(2004\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1542(2004))

² Décret du 9 octobre 2015 sur l'organisation et le fonctionnement du Ministère de la Défense

du casier judiciaire), sur les jeunes qui voudront y faire partie et sur la mise sur son commandement de certaines unités de la PNH dont l'attribution correspond traditionnellement à celle d'une force armée (exemple l'Unité de Surveillance des Frontières, l'Unité des Garde-Côtes). Cette force aura pour mission de protéger le territoire, de protéger des aires protégées, et d'intervenir en cas de catastrophes naturelles. Elle couvrira tout le territoire national à travers 4 régions militaires, et n'interviendra aux cotés de la PNH que sur certaines conditions qui seront définies par la loi.

0.2.2 Facteurs de mise en œuvre

0.2.2.1 Coûts

Les coûts associés à la mise en place de la force armée sont les coûts liés à la construction ou le réaménagement d'infrastructures militaires, la formation, l'acquisition d'uniformes, d'armements, de matériels et d'équipements, les coûts de fonctionnements (salaire, alimentation, carburant, électricité, entretien, etc.) et ceux directement à la réalisation de ses missions.

Tableau 1.- coût de la mise en place de la force armée, millions de gourdes

Construction, opération, entretien, réaménagement	22 100.4
Défense du territoire	5 658.4
Surveillance des aires protégées	1 537.5
Evacuation	Inclus dans les coûts de fonctionnement
Total	29 296.3

Taux d'actualisation de 5%. Source : Feuille de calcul Excel de l'analyse coût-avantage de l'intervention sur 'la mise en place de la force armée', pour le projet Haïti Priorise, mars 2017

Les coûts totaux de la mise en place de la force armée s'élèvent à 29 296.3 millions de gourdes.

0.2.2.2 Sources potentielles de revenus

Vue l'intérêt stratégique liée aux forces armées dans tout pays, les différents coûts inhérents à sa mise en place devront être financés par le Trésor Public. Les mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale peuvent être utilisés.

0.2.2.3 Indicateurs de succès et de contrôle

Pour suivre les résultats de l'intervention, nous nous baserons sur les indicateurs comme : le nombre de patrouilles effectuées sur la frontière, le nombre d'hectare protégé, l'augmentation des recettes de l'Administration Générale des Douanes, la part de l'agriculture dans le PIB, etc.....

0.2.2.4 Organe d'exécution

La mise en place de la force armée est à la charge du Ministère de la Défense, conformément au décret du 9 octobre 2015 (article 65). Il s'assurera de la mise en place de la politique de défense, du calendrier de mise en opération de la force armée (recrutement, formation), etc. D'autres partenaires devront être impliqués dans l'intervention. Il s'agira :

- Du Pouvoir Législatif pour l'adoption des textes de loi régissant le fonctionnement de la force armée.
- De la Présidence pour la publication des textes de loi votés dans le Moniteur.
- Du Ministère de Justice et de la Sécurité Publique, à travers la PNH, dans le transfert des compétences à la force armée et la définition des règles d'intervention de l'armée aux côtés de la PNH.
- Du Ministère de l'Environnement pour l'inventaire des aires protégées et la réorganisation du Corps de Surveillance Environnementale dont certains membres pourront intégrer la force armée.

0.2.2.5 Calendrier

La mise en place de la force a déjà démarré avec la formation et le déploiement des ingénieurs militaires à Petite Rivière de l'Artibonite, Port-au-Prince, etc. Nous prévoyons l'intensification des actions à partir de cette année, surtout avec le retrait complet de la composante militaire de la MINUSTHA. Tout un ensemble d'activités seront réalisés d'ici à l'année 2050 pour aboutir à une couverture nationale par la force armée, avec un effectif de 6,500 militaires et la mise à leur disposition de moyens légaux, matériels et financiers nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

0.2.2.6 Précédent

L'armée est l'une des plus vieilles institutions du pays. C'est d'ailleurs à travers elle qu'Haïti a pu devenir une nation indépendante. Cependant, elle a toujours été la cible de critiques, notamment à cause des nombreux coups d'état à son actif. Avec l'occupation américaine elle a été démobilisée, pour être reconstituée en 1928 sous le vocable de « Gendarmerie d'Haïti ». Des réformes y ont été apportées, mais cela n'a pas réussi à la faire sortir de son sombre passé. Et suite au coup d'état perpétré contre le président Jean Bertrand Aristide le 30 septembre 1991, elle va subir une deuxième démobilisation avec la publication du décret du 6 janvier 1995³. Néanmoins, aucun amendement n'a été porté quant à sa présence comme élément de la force publique (article 256 de la Constitution amendée de 1987). Ce qui a ouvert la voie au décret du 9 octobre 2015 sur l'organisation et le fonctionnement du Ministère de la Défense.

³Source : <https://www.haiti-reference.com/pages/plan/histoire-et-societe/forces-de-securite/armee-decret-1995/>

0.2.2.6 Risques

Le principal risque qui menace la mise en œuvre de l'intervention est d'ordre financier. Mettre en place une force armée équivaldrait à augmenter le poids des ressources nationales dans le budget national, intérêt stratégique oblige. Or le pays fait face constamment aux problèmes budgétaires énormes. Elle n'arrive pas à collecter les ressources nécessaires au financement des projets de développement.

L'un des sérieux problèmes que pourraient générer la mise en place de la force armée est le retard dans le paiement des soldes du personnel de l'armée, problème déjà rencontrée par le Ministère de la Défense avec les ingénieurs militaires. D'autres risques pourraient être aussi des facteurs contraignant pour la mise en place et la réussite de l'intervention :

- La présence des soldats de la MINUSTHA
- Une volonté politique de maintenir le statu quo (La PNH comme seule force publique)
- La méfiance de la population
- Les violations des droits fondamentaux de la personne humaine
- Son immixtion dans la vie politique
- Une mauvaise répartition des compétences entre la force armée et la police
- La corruption

0.2.3 Justification pour l'intervention

0.2.3.1 Avantages

La présence de la force armée permettra à l'Administration Générale des Douanes de diminuer ses pertes au niveau des frontières terrestre. En effet, chaque année, les pertes annuelle de l'AGD sont estimées a plus de 19 milliards de gourdes, du fait de la surveillance non adéquate de notre frontière avec la République Dominicaine. Avec la seule présence de la force armée elle pourra récupérer jusqu'à 43 882.9 milliards de gourdes sur la periode analysée, de 2017 à 2050.

La force armée constituera un élément capital dans la lutte contre la déforestation et la préservation de la biodiversité. Avec moins de 2% de couverture, Haïti est au bord d'un désastre écologique sans précédent. Le cyclone Matthieu qui a frappé le pays au cours du mois d'octobre 2017 a aggravé notre situation du point de vue environnemental. Des aires protégées ont certes été définies par le Ministère de l'Environnement et un corps environnemental créé, cependant la force armée pourra, vue la discipline des militaires, contribuer efficacement à la protection de ces espaces. La force armée permettra des économies dans l'émission de carbone qui pourrait atteindre 5.9 millions de gourdes sur la période considérée.

Enfin, les catastrophes naturelles qui ont frappé le pays durant ces 10 dernières années ont montré la nécessité d'une force armée, pouvant évacuer les gens, en cas d'aucun système d'alerte précoce. Ainsi la mise en place de la force armée pourra contribuer dans la réduction de pertes de vies humaines.

Tableau 2. - Avantages découlant de la mise en place de la force armée, million de gourdes

Diminution des pertes de l'administration générale des douanes au niveau des frontières	43 882.9
Réduction de la déforestation et conservation de la biodiversité	5.9
Reduction de perte de vies humaines	1 532.6
Total	45 421.5

Source : Feuille de calcul Excel de l'analyse coût-avantage de l'intervention sur 'la mise en place de la force armée', pour le projet Haïti Priorise, mars 2017

0.2.3.2 Description de bénéficiaires

Les principales bénéficiaires de l'intervention seront les jeunes de 20 à 40 ans, indépendamment de leur niveau d'étude. La sélection se fera sur tout le territoire du pays, et s'étendra aux jeunes qui voudront intégrer la force armée, les membres des FAD'H qui rempliront toutes les conditions. Elle sera automatique pour les membres des unités de la PNH qui passeront sous le commandement de la nouvelle force armée.

0.2.3.3 Avantages non mesurés

Un bon nombre d'avantages n'ont pas pu être mesurés dans le cadre de notre étude. Ils concernent en autres le bien être familiale, la diminution des voyages clandestins par voie terrestre et maritime, et les gains pour l'économie nationale des emplois indirects créés par la mise en place de la force armée, qui pourrait être un revenu important pour le secteur de l'agriculture, et celui de la couture, contribuant ainsi à augmenter leur part dans le PIB.

0.2.3.4 Tableau de coûts et des avantages

Les tableaux suivants résument les coûts et les avantages de la mise en place de la force armée, de façon globale en premier lieu et suivant ses attributions en second lieu. Ces avantages et ces coûts sont calculés à un taux de réduction de 5%. L'indice Ratio Avantage-Coût (RAC) y est également calculé pour déterminer le niveau d'efficacité de l'intervention.

Comme les coûts et avantages ont été estimés pour chaque fonction, l'analyse nous a permis de voir leur relative contribution au RAC. La main d'oeuvre nécessaire de patrouiller les zones forestières désignées est coûteux. Omission de ce rôle pour la force armée augmente le RAC de 1.6 à 1.9 (taux d'actualisation de 5%).

Tableau 3.- récapitulatif des coûts et avantages de l'intervention

Intervention	Taux de Réduction	Avantage	Coût	RCA	Qualité des preuves
Mettre en place une force armée	3%	65,606,013,614	39,578,789,078	1.7	Limited
	5%	45,421,507,376	29,296,290,610	1.6	
	12%	16,848,752,149	13,998,386,590	1.2	
Intervention	Réduction	Avantage	Coût	RCA	Qualité des preuves
Mettre en place une force armée - sans la patrouille forestière	3%	65,588,630,965	38,027,632,523	1.7	Limited
	5%	45,415,566,977	23,637,895,628	1.9	
	12%	16,847,756,096	10,851,984,815	1.6	

Source : Feuille de calcul Excel de l'analyse coût-avantage de l'intervention sur 'la mise en place de la force armée', pour le projet Haïti Priorise, mars 2017

Liste des abréviations

AGD : Administration Générale des Douanes

DPC : Direction de la Protection civile

FADH : Forces Armées d'Haïti

MD : Ministère de la Défense

MENFP : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

MINUSTHA : Mission des Nations Unies Pour la Stabilisation d'Haïti

MSPPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population

PNH : Police Nationale d'Haïti

PSDH : Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti

PTI : Plan triennal d'Investissement

1. INTRODUCTION.....	1
2. ANALYSE DOCUMENTAIRE.....	1
2.1. ARMEE ET CADRE LEGAL EN HAÏTI	1
2.2. ETAT DES LIEUX DES FAD’H.....	2
2.3. VERS UNE REMOBILISATION DES FORCES ARMEES D’HAÏTI	3
2.4. LE DOCUMENT DE VISION ET D’ORIENTATIONS DU MINISTERE DE LA DEFENSE POUR LE PLAN TRIENNAL 2013-2016	4
2.5 LE LIVRE BLANC DE LA DEFENSE.....	4
3. THEORIE.....	4
3.1. LA DEFENSE VUE COMME UN BIEN PUBLIC	4
3.2. LES MARCHES DE LA DEFENSE	5
3.2.1. Mécanismes d’incitation	5
3.2.2. Structure du marché de la défense	5
3.2.3. Incertitudes	5
3.3. LE MODELE PRINCIPAL-AGENT ET LE CHOIX DU PUBLIC	6
3.4. LA FONCTION DE PRODUCTION DE LA DEFENSE	7
3.5. RELATION DEFENSE-CROISSANCE ECONOMIQUE	7
4. CALCUL DES COUTS ET DES AVANTAGES	7
4.1. PRESENTATION DE L’INTERVENTION	7
4.1.1 Description de l’intervention.....	7
4.1.2 Financement de l’intervention	8
4.1.3 Objectifs de l’intervention	8
4.1.4 Scenari contre factuel	8
4.2. DETERMINATION DE LA POPULATION CIBLE	9
4.3. DESCRIPTION ET CALCUL DES COUTS	9
4.3.1. Coûts généraux	9
4.3.1. Défense du territoire	11
4.3.2. Surveillance des aires protégées	12
4.3.3. Intervention en cas de catastrophes naturelles prévisibles.....	12
4.3.4. Coûts non mesurés.....	12
4.4. DESCRIPTION ET CALCUL DES AVANTAGES	13
4.4.1. Diminution des pertes de l’Administration Générale des Douanes au niveau des frontières terrestres ...	13
4.4.2. Réduction de la déforestation et préservation de la biodiversité	13

4.4.3. Réduction de perte des vies humaines	13
4.4.4. Avantages non économiques	14
4.4.5. Avantages non mesurées	14
6. CONCLUSION.....	14
7. RECOMMANDATIONS.....	16
8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	17

1. Introduction

L'histoire d'Haïti a été en tout temps marquée par l'influence de nos forces armées, depuis la lutte pour l'indépendance avec l'armée indigène, en passant par leurs divers coups de force visant à renverser des gouvernements constitués. Suite aux événements conduisant à l'occupation américaine de 1915, de nombreux changements y ont été effectués, notamment la dénomination. Ce modèle légué par les Américains à leur départ en 1934 va durer jusqu'à la publication de l'arrêté du 6 janvier 1997 portant restructuration des forces armées d'Haïti.

Cependant, le débat n'a jamais été clos quant à sa démobilisation effective. D'où la décision du Président Me Boniface ALEXANDRE de créer Commission Citoyenne Nationale de Réflexion sur les Forces Armées d'Haïti. Cette commission, dans son rapport présenté le 25 janvier 2006, a jeté les premières bases de la remise sur pied des Forces Armées d'Haïti. Quelques années plus tard, le président Michel Joseph Martelly crée une commission de défense et de sécurité nationale. Cette commission a présenté en août 2011, un document présentant la « politique de défense et de sécurité nationale-les Grands axes », et dans lequel ont été puisés les projets prioritaires à considérer pour l'élaboration du Plan Triennal d'Investissement : la définition de la vision, des missions et de l'organisation de la force armée l'élaboration d'un plan de mise en œuvre, la mise en place de la force armée

Dans la même optique ont été publiés le livre sur la vision et les orientations du Ministère de la Défense, le 14 mars 2013, le Livre Blanc du dit Ministère en Juin 2015 et le décret du 9 octobre 2015 portant sur son organisation et son fonctionnement, ouvrant la voie à la remobilisation des FAD'H. Afin d'avoir une idée des retombées économiques de la mise en place d'une force armée en Haïti, des études s'imposent. D'où l'analyse avantage-coût qui permettra, d'avoir des éléments de réponse sur son opportunité.

2. Analyse documentaire

2.1. Armée et cadre légal en Haïti

Principale élément de l'indépendance d'Haïti, l'armée a toujours trouvé son existence légale dans les diverses constitutions du pays. A travers l'histoire du pays, elle a ses principales attributions y ont été inscrites elle a aussi reçu diverses dénominations comme : « Gendarmerie d'Haïti », (1918), « Garde d'Haïti » (1932), « Armée d'Haïti » (1947), « Forces Armées d'Haïti » (1958)⁴.

⁴ Kern Delince, Armée et Politique en Haïti (2006), L'Harmattan, Paris

Suite au coup d'état de 1991 et au retour à l'ordre constitutionnel de 1994, il a été pris un arrêté le 6 janvier 1995⁵ sur la restructuration de l'Armée et la Police. Cet acte a marqué la démobilisation de l'armée, cependant aucun acte légal n'a consacré sa mise à pied effective. Et l'amendement de la Constitution de 1987 n'a fait que de réviser son fonctionnement.

2.2. Etat des lieux des FAD'H

Dans son ouvrage intitulé « Armée et politique en Haïti » Kern Delince dresse l'état des lieux des FAD'H, de l'époque d'après l'occupation américaine.

Héritant du modèle d'organisation de la Gendarmerie mis en place par le corps des Marines durant l'occupation américaine, l'armée a été plutôt construite sur un modèle hybride, car elle livre à des activités relevant de l'attribution d'une force de police. Les ressources humaines de l'armée (avoisinant les 7500 hommes en 1967) étaient réparties en officiers, sous-officiers, hommes de troupe et agents de police rurale. A cette effectif, il fallait ajouter, durant la dictature des Duvalier, 7000 à 8000 hommes faisant partie VSN, une milice parallèle, directement sous le contrôle du président de la République et dont l'une des principales attributions furent la neutralisation des FAD'H⁶.

Cette institution a souffert de tout de ensemble de problèmes qui ont constitué de graves entraves à l'accomplissement de sa principale mission qui est la protection du territoire nationale. Citons entre autres la primauté des intérêts personnels sur les intérêts collectifs de l'institution, manque d'unité et de cohésion, la corruption, l'absence d'une idéologie propre à l'institution, la méconnaissance des problèmes fondamentaux du pays, la méfiance de la population qui la considère plutôt comme un instrument de répression, l'incapacité des moyens existants de défendre l'intégrité du territoire nationale⁷.

Ces principales caractéristiques, ajoutés aux rapports très particuliers que la hiérarchie militaire entretient avec les autorités gouvernementales ainsi qu'avec l'élite économique et politique, l'armée de nombreuses occasions outrepasser ses attributions pour s'immiscer dans la vie politique du pays, soit pour la consolidation d'un pouvoir établi, soit pour son renversement.

Ce qui a poussé l'auteur Kern Delince à envisager 3 possibilités en vue d'une réorganisation de l'armée⁸ :

- a) Sa dissolution

⁵ Source: <https://www.haiti-reference.com/pages/plan/histoire-et-societe/forces-de-securite/armee-decret-1995/>

⁶ Kern Delince, Armée et Politique en Haïti, p 76-89

⁷ Kern Delince, Armée et Politique en Haïti, p

⁸ Kern Delince, Armée et Politique en Haïti, p 152-158

Des raisons économiques (dépenses improductives, impact négatif sur les possibilités de satisfaire les besoins essentiels de la population) et militaire (inefficacité de l'armée comme instrument) sont des raisons avancées par l'auteur en vue de la dissolution pure et simple de l'armée. Ce faisant, il conseille la recherche d'accords de défense bilatéraux et multilatéraux en vue d'assurer la défense du territoire nationale. Cependant cette option fait face à de sérieuses controverses du point de vue politique quant au rôle d'une force publique organisée dans le maintien de la paix et de la sécurité. Il a certes mentionné des pays comme le Costa-Rica et Cuba mais il a souligné que ces expériences furent possibles sous des conditions préalablement établies. Ce qui lui a poussé à considérer cette option comme « inopportune et, probablement, impraticable ».

b) Sa neutralisation

A travers cette option, l'armée proclame son retrait des affaires politiques du pays, se libérant ainsi de l'emprise gouvernementale et se réservant une certaine indépendance. Soumise à un pouvoir civil, elle est affranchie de toute responsabilité d'ordre administratif et judiciaire, ainsi que de son rôle de gardienne des intérêts de la classe dominante. La difficulté majeure de l'application de cette option se trouve dans les réalités socioéconomiques et politiques du pays. De ce fait sa mise en application requiert tout un ensemble de conditions comme la mise en place d'une force de l'ordre indépendante de l'armée, la dotation de matériels et d'équipements indispensables à la défense et la protection du territoire nationale, la création de partis politiques organisés.

c) Son intégration à l'état et la nation

Cette option dépasse celle de la neutralisation de l'armée et fait de cette institution un pilier essentiel dans le développement économique et social du pays. Sous cette approche, la défense nationale dépasse le cadre d'une éventuelle menace d'une évasion étrangère mais s'inscrit surtout dans une optique de lutte contre le sous-développement. Vu la primauté de l'aspect économique sur l'aspect strictement militaire, l'armée devient acteur des efforts de développement.

2.3. Vers une remobilisation des Forces Armées d'Haïti

Suite à la création de la Commission Citoyenne Nationale de Réflexion sur les Forces Armées d'Haïti, un rapport final en date du 23 janvier 2006. Il est vrai que ce document ne fait aucune analyse sur les causes profondes et occasionnelles de la démobilisation des FAD'H en 1995, mais il expose les divers arguments en faveur et contre la présence des forces armées en Haïti. Complétant le rapport préliminaire de septembre 2005, il pose les premières bases pour la remobilisation des Forces Armées d'Haïti. Selon les recommandations de la commission, cette nouvelle force devra se démarquer des agissements qui ont été les caractéristiques de l'ancienne force dissoute en 1995 et se construire selon les conditions qui prévalent actuellement dans la région, les contraintes budgétaires du pays et suivant les arguments militants en faveur d'une force armée en Haïti. La commission a également recommandé la séparation claire et nette des

taches de l'armée des tâches de police, qui ont été une des faiblesses de l'ancienne FAD'H. Le rapport de cette commission constitue le principal document de base dans l'établissement de notre scénario de base.

2.4. Le document de vision et d'orientations du Ministère de la Défense pour le plan triennal 2013-2016

Publié au mois de Mars 2013, ce document présente les principaux axes d'orientation du Ministère de la Défense à travers une brève historique du Ministère de la Défense, un état des lieux de la défense en Haïti, les piliers sur lesquels doivent reposer la défense (Défense civile, défense militaire et défense économique, les champs d'action du ministère de la Défense pour le plan triennal 2013-2016), lequel met l'action sur le pilier de la défense civile avec notamment la mise en place du corps de génie militaire, et les perspectives dudit ministère.

2.5 Le livre blanc de la défense

Publié en Juin 2015, le Livre Blanc sur la Sécurité et la Défense Nationale se vaut être une référence dans le cadre de l'orientation à donner à la nouvelle force armée. Elaboré avec l'aide de partenaires internationaux comme la Junte Interaméricaine de la Défense, le Livre Blanc place la nouvelle force armée dans un contexte international marqué notamment par la lutte contre le terrorisme et le trafic de la drogue et la place surtout dans le cadre d'une doctrine de sécurité d'Haïti.

3. Théorie⁹

La Défense n'échappe pas à la théorie économique, qu'il s'agisse de son utilité, des marchés militaires ou de l'optimisation des dépenses militaires avec notamment la fonction de la défense.

3.1. La défense vue comme un bien public

La défense, ainsi que son résultat souhaité qui est la paix, sont des biens publics. De ce fait, ils sont caractérisés par la non concurrence, et la non rivalité. Ces biens incitent également à la gratuité, ce qui peut donner lieu à des litiges au sein d'un état ou entre les alliances faisant partie d'une alliance militaire. Cette situation vient du fait notamment que les citoyens ne révèlent pas leur véritable préférence en matière de défense. Ce qui constitue un véritable défi pour l'Etat pour estimer la quantité optimale de ce bien malgré les diverses solutions théorique, surtout qu'il lui est impossible d'estimer le vrai prix que les bénéficiaires de la défense sont prêts à payer. De plus,

⁹ Keith Hartley and Binyam Solomon Measuring Defence Output : An Economics Perspective, University of York, UK and Defence Research and Development Canada

les coûts marginaux et surtout les avantages marginaux de nombreux investissements dans la défense ne sont pas immédiatement évidents et difficiles à quantifier.

3.2. Les marchés de la défense

Le marché de la défense qui est un marché public se diffère en divers points des marchés privés.

3.2.1. Mécanismes d'incitation

Contrairement aux marchés privés, les marchés de la défense sont exempts des mécanismes d'incitation et de pénalités. Il n'y a pas d'incitations à stimuler et à récompenser les commandants militaires pour rechercher et introduire des améliorations de la productivité ou pour identifier de nouvelles opportunités rentables. De même, les gestionnaires militaires sont peu susceptibles de perdre leur emploi pour un rendement médiocre et qu'il n'y a pas de marché de capitaux pour promouvoir et récompenser les fusions et les prises de contrôle même si elles pourraient offrir des économies et des améliorations Verticales et de conglomérats. Ce qui a pour conséquence qu'elles sont lentes à s'adapter aux changements lesquels sont le fait des pressions budgétaires, des nouvelles technologies, des victoires et des défaites, et parfois des points de vue des hauts dirigeants militaires.

3.2.2. Structure du marché de la défense

Du fait que la défense est financée par les ressources nationales d'un pays, le gouvernement se met en position de monopole en tant qu'acheteur et de fournisseur des forces armées. Chacune des forces armées est un fournisseur monopolistique de systèmes aériens, terrestres et maritimes dotés de droits de propriété monopolistique dans les domaines aérien, terrestre et maritime. Il y a des barrières à une nouvelle entrée qui empêchent toute offre de produits concurrents. Toutefois, l'efficacité technique peut permettre aux activités traditionnellement entreprises «en interne» par les forces armées d'être «ouvertes» à la concurrence des fournisseurs privés (par exemple, afin d'identifier les vrais coûts marginaux pour différents niveaux de production ou de service).

3.2.3. Incertitudes

L'incertitude domine la politique de défense. La politique de défense doit répondre à toute une gamme de menaces futures, dont certaines sont inconnues et inconnaissables. Des hypothèses sont nécessaires sur les futurs alliés potentiels et leurs réponses aux menaces, l'emplacement des menaces, les nouvelles technologies et la dimension temporelle des menaces (par exemple, aujourd'hui, dans 10 à 15 ans ou 30 à 50 ans, où les incertitudes sont les plus grandes). Ces incertitudes signifient que les forces doivent être capables de s'adapter au changement et que les investissements de défense d'aujourd'hui doivent être capables de faire face aux menaces

de demain. Contrairement à ce qui se fait sur les marchés privés, les incertitudes dépendent et sont déterminées par les gouvernements, les États-nations et certains acteurs non étatiques.

3.3. Le modèle principal-agent et le choix du public

Le modèle principal-agent peut être employé en vue de rechercher le choix de défense optimal. Dans ce modèle, les électeurs qui sont les contribuables (les principaux) veulent la paix, la sécurité et la protection fournie par le gouvernement et nomment des « agents » (les politiciens élus et les bureaucrates) pour les accomplir. Le modèle principal-agent a des implications pour l'analyse coût-bénéfice, l'utilisation des ressources et l'efficacité sur les marchés de la défense. Elle a également des conséquences sur la mesure des avantages des produits de la défense lorsque ceux-ci reflètent une combinaison de choix du mandant et des agents. Cependant les choix de défense s'effectuent sur les marchés politiques ou interagissent :

- Les électeurs et les contribuables cherchent à maximiser les avantages de leurs votes. Néanmoins ils sont généralement mal informés sur la politique de défense, de sorte qu'ils s'adressent à divers agents pour faire leurs choix de défense, à savoir les gouvernements, les fonctionnaires des ministères de la Défense et des agences d'approvisionnement et les Forces armées
- Les partis politiques sont des maximisâtes de votes; Les gouvernements cherchent à se faire réélire et sont les agents des électeurs.
- Les bureaucraties peuvent être modélisées en tant que maximiser du budget agissant comme agents du gouvernement. Les ministères de la Défense et les Forces armées, en tant que maximisâtes du budget, sont tentés de surestimer la menace et de sous-estimer les coûts de leurs politiques et projets préférés. Exagérer la menace du terrorisme permet aux Forces armées d'obtenir des budgets de défense plus importants. Le fait de sous-estimer les coûts d'un nouveau système d'arme dans une analyse coût-bénéfice permet au projet de démarrer et, une fois lancés, les projets créent des groupes d'intérêt et deviennent difficiles à arrêter.
- Les groupes de producteurs sont des demandeurs de bénéfices ou de loyer dans leur rôle d'agents de l'agence d'approvisionnement de la défense ou de la bureaucratie militaire. Ils cherchent à influencer les partis politiques et les bureaucraties à la recherche de contrats lucratifs de défense. Les entrepreneurs de la défense sont également incités à faire des allégations optimistes pour stimuler les avantages perçus et augmenter leurs chances d'obtenir de précieux contrats de défense. Rarement l'attention est portée aux coûts d'opportunité: à savoir, si les ressources utilisées dans le projet de défense pourraient fournir des avantages économiques nets encore plus grands si elles sont utilisées dans des secteurs alternatifs de l'économie.

Dans l'ensemble, les modèles de choix publics et d'agents principaux révèlent comment des groupes d'intérêts particuliers influencent les décisions d'investissement militaire et les résultats de la défense. D'où la difficulté de la solution optimisant de l'économiste de s'appliquer

3.4. La fonction de production de la défense

Une autre contribution de la théorie économique à la mesure de la production se présente sous la forme de la fonction de production militaire. Il s'agit d'une relation input-output qui tente de relier tous les intrants de défense à une sortie de défense finale. Les intrants comprennent la technologie, le capital (bases, équipements, pièces de rechange, etc.) et la main-d'œuvre (personnel militaire sous forme de conscrits et / ou de volontaires, civils, entrepreneurs).

Bien que ce modèle semble attrayant, il y a au moins quatre mises en garde majeures. Tout d'abord, une fonction de production suppose que les facteurs entrants sont combinés pour minimiser les coûts. Cette hypothèse est irréaliste compte tenu de l'absence d'incitations à l'efficacité dans les marchés intérieurs de défense. Deuxièmement, tous les intrants de la défense doivent être identifiés et correctement évalués. Troisièmement, la production de défense est simplement affirmée sans reconnaître les problèmes d'identification et de mesure de la production, y compris la nature de la production globale de défense. Quatrièmement, le modèle ne fait qu'identifier les résultats de la défense résultant de diverses contributions. Il n'existe aucun critère pour déterminer la production de défense préférée de la société (la production de défense "optimale").

3.5. Relation défense-croissance économique

Une littérature considérable a été développée sur la relation entre les dépenses de défense et les avantages pour la croissance économique d'une nation. Il existe deux hypothèses alternatives. Tout d'abord, l'opinion selon laquelle les dépenses de défense affectent favorablement le taux de croissance de l'économie. Deuxièmement, l'hypothèse contrastée selon laquelle les dépenses militaires affecte négativement le taux de croissance d'une nation.

4. Calcul des coûts et des avantages

4.1. Présentation de l'intervention

4.1.1 Description de l'intervention

La présente intervention se base sur le rapport de la Commission Citoyenne Nationale de Réflexion sur les Forces Armées d'Haïti qui a proposé la création d'une nouvelle armée dont les missions

seront (1) la protection du territoire nationale par la surveillance et le contrôle de la zone frontalière et des cotes haïtiennes, (2) la protection des forêts et des zones réservées, et (3) l'évacuation des habitants dans les zones précaires en cas de catastrophes naturelles prévisibles. L'intervention couvre une période de 33 ans, 2017 - 2050 et englobe tout un ensemble d'activités. Certains devront être réalisés dans une courte période: le traitement définitif des cas des militaires démobilisés et l'intégration, sur demande, de ceux remplissant les conditions requises par la force armée et n'étant pas en conflit avec la loi, et la constitution d'un état-major provisoire. D'autres s'étaleront sur le moyen et le long terme, y compris la rédaction, l'adoption et la publication de lois relatives à la force armée; la constitution d'un état-major suivant le schéma définitif de la force armée; la construction (ou le réaménagement) de d'infrastructures militaires; le passage de plusieurs unités de la PNH sous commandement militaire; recrutement des aspirants militaires; l'acquisition de matériels et d'équipements; déploiement des militaires, ainsi que les tâches relevant de leurs attributions.

4.1.2 Financement de l'intervention

Etant que la force armée représente une des institutions de sauvegarde de la souveraineté nationale, le financement de sa mise en place ainsi que son fonctionnement doivent se faire à partir des ressources nationales (trésor Public et Autres Fonds de Contrepartie). Néanmoins, le pays pourra compter sur des mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale. Certains aspects de ces mécanismes sont déjà en branle ; Formation des ingénieurs militaires en Equateur, participation de la Junte Interaméricaine de Défense dans la rédaction du livre blanc sur la sécurité et la défense nationale.

4.1.3. Objectifs de l'intervention

Le principal objectif de cette intervention est la sauvegarde de la souveraineté nationale. A travers cette intervention, il s'agit de reprendre le contrôle effectif de notre territoire par la surveillance de nos frontières terrestres maritimes et aériens, de freiner la déforestation et préserver la biodiversité du pays, d'avoir les capacités de réaliser une évacuation dans un délai très court.

4.1.4. Scénario contre factuel

La présence de la MINUSTHA, l'incapacité de la PNH d'avoir le contrôle effectif de la zone frontalière les divers catastrophes naturelles auxquelles ont du faire le pays ont ravivé le débat sur la nécessité de la force armée. Décider de s'en passer nécessitera des réformes dans les attributions qui devront se doter de plus moyens légaux, matériels, humains et financiers pour combler l'absence de la force armée surtout avec le départ de la MINUSTHA prévue pour le mois d'octobre 2017¹⁰. De plus il faudra renforcer la Direction de la Protection Civile pour lui permettre

¹⁰ Le Nouvelliste, No 39919, Samedi 18 et dimanche 19 mars 2017

une plus grande capacité d'intervention, et toutes les autres structures étatiques impliquées dans les opérations d'urgence et d'évacuation.

4.2. Détermination de la population cible

Notre intervention vise la portion de la population âgée entre 20 et 40 ans, indépendamment de leur genre, et de leur appartenance sociale et religieuse. Le processus de recrutement se déroulera sur l'ensemble du territoire national et visera à intégrer chaque année 186 militaires dans la force armée, en vue de compléter l'effectif des ingénieurs militaires déjà en activité. Ce qui lui permettra un effectif de 6506 militaires en 2050.

Table 4. - Détermination de la population cible

Indicateurs	Valeurs	Sources
Effectif actuel des ingénieurs militaire	148	Ministère de la Défense
Effectif de militaire prévu en 2050	6506	Hypothèse ¹¹
Nombre de militaires à former chaque année	187	Calcul

Source : Feuille de calcul Excel de l'analyse coût-avantage de l'intervention sur 'la mise en place de la force armée', pour le projet Haïti Priorise, mars 2017

4.3. Description et calcul des coûts

La mise en place de la force armée avec les missions de protection du territoire, de protection des aires protégées et d'évacuation nécessiteront des dépenses importantes, dépenses qui auront rapport avec la mise en place de la force armée et l'exécution de ses missions de protection du territoire, de surveillance des aires protégées et d'intervention en cas de catastrophes prévisibles.

4.3.1. Coûts généraux

La mise en place de la force armée passe tout d'abord par la construction ou le réaménagement de 3 académies militaires (647 millions de gourdes), des quartiers généraux pour les 4 régions militaires (862.8 millions de gourdes) ainsi que leur entretien (150.9 millions de gourdes par an). Le calcul du coût de ces infrastructures est estimé à partir du montant alloué dans le PIP 13-14 pour le projet de construction de l'académie de police de Ganthier¹². L'utilisation des données sur l'inflation haïtienne fournie par la banque Mondiale¹³ ont permis de calculer les coûts équivalents pour 2017.

Ensuite viennent les coûts liés à la formation des aspirants militaires, dont le montant s'élève à 185 millions de gourdes par an, soit en moyenne 990 mille gourdes annuellement par aspirant.

¹¹ Rapport de la Commission Citoyenne Sur les Forces Armées d'Haïti

¹² Source MPCE/DIP

¹³Source : <http://databank.banquemondiale.org>

Ces calculs ont été effectués à partir du coût de l'estimation du coût de formation de chaque jeune dans le cadre du Programme de Service Civique Mixte Obligatoire (PSCMO)¹⁴.

Il faut aussi les habiller (3 uniformes par année), les nourrir (à raison de 3 repas par jour), les armer et mettre à leur disposition tout en ensemble de moyens pour assurer le bon fonctionnement des divers infrastructures militaires (eau, électricité, carburant, communication). Les prévisions pour ces dépenses s'élèvent à 21.4 milliards de gourdes sur la période étudiée. Le coût de l'alimentation par militaire a été estimé à partir du prix pratiqué par certains marchands de la place¹⁵. Le prix de l'uniforme a été également estimé à travers les prix pratiqués sur le marché¹⁶. Les autres coûts ont été estimés à partir du rapport du ministère de la défense de la République Dominicaine sur les dépenses pour l'exercice fiscale 2013-2014. Ces coûts ont été convertis en monnaie locale et des valeurs équivalentes pour 2017 ont été calculées.

Enfin, il y a la rémunération du personnel militaire et du personnel civil qui seront employés dans les travaux de construction et d'entretien, ainsi que comme chefs cuisiniers et cuisiniers. Les dépenses de salaires s'élèvent à 17.8 milliards de gourdes sur l'ensemble de la période. Ces coûts ont été estimés à partir des données sur les salaires des militaires de la République Dominicaine, des données provenant du PSCMO (chefs cuisiniers et cuisiniers).

¹⁴ Document de projet révisé "Centre de formation et mise en place du service civique mixte obligatoire"

¹⁵ C'est le prix qui est actuellement pratiqué dans certains points de restauration de la capitale

¹⁶ Source: www.rotco.com

Tableau 5.-Coûts généraux, millions de gourdes, 2017 - 2030

Paramètres	Valeur	Source
Réaménagement/Construction d'académies militaires	16 942,6	MPCE/DIP
Formation des militaires	6 296,6	PSCMO
Uniformes	8 230	Calcul ¹⁷
Soldes des militaires	647,1	Ministère de la Défense de la République Dominicaine
Réaménagement/Construction de quartiers généraux de régions militaires	862,8	MPCE/DIP
Equipement de sécurité (armements)	3 051,5	Ministère de la Défense de la République Dominicaine
entretien des académies militaires et quartiers généraux de régions militaire (y compris matériels roulant)	5 133,5	MPCE/DIP
Alimentation des militaires	12 850,8	PSCMO
Communication	136,1	Ministère de la Défense de la République Dominicaine
Carburants	127,9	Ministère de la Défense de la République Dominicaine
Electricité	42,9	Ministère de la Défense de la République Dominicaine
Eau	2,3	Ministère de la Défense de la République Dominicaine
Rémunération personnel civil	830,7	PSCMO
TOTAL	55 155,1	

4.3.1. Défense du territoire

En vue d'accomplir sa mission de défense du territoire, la construction ou le réaménagement de casernes, de poste de contrôle frontalier est primordiale pour l'armée de terre, ainsi que leur entretien. Elles sont au nombre de 30 (soit 16 casernes et 14 postes de contrôle frontalier), et coûteront 7.55 milliards de gourdes. Certains de ces casernes ont été la propriété des FADH. Elles seront reprises par l'armée pour des raisons stratégiques. Le nombre de casernes a été établi par hypothèse suivant les résidences de lignes en 1915¹⁸, avec un régiment par commune, à l'exception des chefs-lieux des régions militaires (2 régiments). Le nombre de postes de contrôle

¹⁷Source : www.rotco.com

¹⁸ Rapport de la Commission citoyenne sur les Forces Armées d'Haïti, p55

frontalier est établi à partir du nombre de points de contrôle répertoriés par l'Etat¹⁹. Les coûts de ces infrastructures sont estimés suivant des plans de constructions établis par la Direction de l'Administration Pénitentiaire dans son budget d'investissement pour l'exercice 2015-2016. de ces montants ont été calculées des montants équivalents pour 2017.

Il faut aussi envisager la construction ou le réaménagement de bases pour la Marine Haïtienne, ainsi que leur entretien. Elles seront au nombre de 3 et coûteront 3.6 milliards de gourdes. Les coûts sont estimés à partir de la prévision pour le projet de construction du port des Cayes pour l'exercice fiscal 2013-2014²⁰, desquels ont été tirés des montants équivalents pour 2017.

Le coût total s'élève à 11.2 milliards de gourdes.

4.3.2. Surveillance des aires protégées

La surveillance des aires implique la construction de postes dans les environs immédiats de ces espaces. L'intervention prévoit la construction de 14 postes dédiés à la surveillance des aires protégées. Leurs coûts ont été estimés de manière similaire à ceux des postes de contrôle frontalier s'élèvent à 1.5 milliards de gourdes. Les avantages préjudiciables constitueront aussi un coût et se sont étalés sur la période étudiée, totalisant 81 millions de gourdes.

4.3.3. Intervention en cas de catastrophes naturelles prévisibles

La main d'oeuvre constitue la composante unique des coûts. Le coût est inclus dans les salaires des militaires.

Tableau 6 Résumé des coûts, millions de gourdes

Taux d'actualisation	3%	5%	12%
Construction, operation, entretien, réaménagement	30,838.4	22,100.4	9,333.7
Defense du territoire	7,189.2	5,658.4	3,146.4
Surveillance des aires	1,551.2	1,537.5	1,518.3
Total (discounted)	39,578.8	29,296.3	13,998.4

4.3.4. Coûts non mesurés

Dans le cadre des coûts n'ont pas pu être calculés vue la difficulté à recueillir les données adéquats. Il s'agit :

- Pour l'aviation : coût de construction de bases, coût des matériels et équipements

¹⁹ Ministère de la Défense, Vision et Orientations, Mars 2013, p22

²⁰ Source: MPCE/DIP

- Pour la Marine Haïtienne : coût des matériels et équipements

4.4. Description et calcul des avantages

L'intervention entrainera maints avantages pour le pays tout entier. Les avantages quantifiables et quantifiés dans notre travail sont: diminution des pertes au niveau de l'Administration Générale des Douanes, la réduction de la déforestation et conservation de la biodiversité, la réduction de perte des vies humaines en cas de catastrophe naturelle.

4.4.1. Diminution des pertes de l'Administration Générale des Douanes au niveau des frontières terrestres

Haïti est séparée de la République Dominicaine par près de 350km de frontière. Malheureusement, seulement sur les 84 points de passage entre les 2 pays, seulement 14 seulement sont répertoriés pas par l'Etat et seulement 4 sont officiels et pourvus d'agents de contrôle. Cette porosité sur notre frontière trouve aussi son explication dans le fait de l'incapacité des agents de la PNH n'ont pas la formation pour assurer des patrouilles dans les dures conditions physiques existants sur notre frontière. De ce fait, les recettes du Trésor Publique s'en trouvent gravement affectées, accusant des pertes annuelles de l'ordre de 19 milliards de gourdes. Et aucune données n'est disponible sur les pertes qui pourraient être la conséquence d'une l'inefficacité de la surveillance de nos 1771 km de côtes, et de notre espace aérien. La présence de la force armée, mènera à la reprise effective du contrôle de nos frontières et contribuera à l'augmentation des recettes douanières, qui pourront atteindre 116,2 milliards de gourdes sur la periode étudiée.

4.4.2. Réduction de la déforestation et préservation de la biodiversité

Avec l'adoption du décret du décret sur la gestion de l'environnement et la création corps de surveillance environnemental, des progrès ont été accomplis pour une meilleure gestion de l'écosystème haïtien. Avec le PSDH, la gestion de l'environnement est place comme un des axes de la refondation territoriale. De plus des espaces jugées vitales pour la protection et le maintien de la diversité biologique sont placés sous protection spéciale. La force armée pourra jouer un rôle important dans la durabilité environnementale, identifiée par le livre blanc comme un des intérêts du pays qu'il y a lieu de préserver. Sa présence et son action procura au pays des avantages pouvant se chiffrer à 8,5 millions de gourdes.

4.4.3. Réduction de perte des vies humaines

En raison de sa situation géographique, Haïti est exposé à un grand nombre de menaces naturelles d'origines climatiques (tempêtes tropicales, inondations, sécheresse, tremblements de terre) dont les impacts pèsent négativement sur le développement du pays. Le cyclone Matthieu montre l'ampleur de notre vulnérabilité face aux catastrophes naturelles (plus de 500 personnes tuées, et des besoins de relèvements s'élevant à plus de 180 000 milliards de gourdes). Dans le cadre des

efforts visant à réduire notre vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, la force armée jouera un rôle important en évacuant les habitants dans les zones précaires, en cas des catastrophes prévisibles. De ce fait, elle procurera au pays des avantages s'élevant à 1.5 milliards de gourdes, la valeur actualisée à 5%.

Tableau 7 Résumé des avantages par fonction, millions de gourdes

Taux d'actualisation	3%	5%	12%
Diminution des pertes de l'administration generale des douanes au niveau des frontieres	62,892.1	43,882.9	16,488.5
Reduction de la déforestation et conservation de la biodiversité	20.4	7,5	1,2
Evacuation	2,696.6	1,532.6	359.3
Total (actualisée)	65,609.1	45,423.1	16,848.9

4.4.4. Avantages non économiques

A coté des avantages économiques que procurent la force armée pour notre pays, il y a aussi lieu de faire d'énoncer des avantages non économiques comme la fierté nationale, vue la place de l'armée indigène dans l'indépendance du pays, d'aucuns considèrent comme une insulte la démobilisation des FAD'H. Ce sentiment est renforcé avec la présence des soldats de la MINUSTHA.

4.4.5. Avantages non mesurés

Dans cette étude, des avantages n'ont pas pu être mesurés. Il s'agit

- Les avantages découlant de la lutte contre le Trafic de la drogue
- Les avantages pour la PNH qui s'occupe des tâches pour lesquelles elle est constituée
- Les économies réalisées avec la prise en charge par l'armée du transport de matériels lors des élections²¹.
- Il y a aussi les gains pour l'économie nationale des emplois indirects créés par la mise en place de la force armée, qui pourraient être un revenu important pour le secteur de l'agriculture, et celui de la couture, contribuant ainsi à augmenter leur part dans le PIB.

6. Conclusion

En vue de contribuer au renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité en Haïti, nous avons proposé une intervention sur la mise en place d'une force armée. A travers ce

²¹ Lors des dernières élections, cette tâche a été sous la responsabilité de l'UNOPS

document, une analyse des coûts et des avantages que vont engendrer la mise en œuvre de cette a été faite. L'estimation des coûts et des avantages nous a permis d'arriver à certaines conclusions. Les impacts de cette intervention sont limités et peu bénéfiques, traduisent par son RAC de 1.6 à un taux d'actualisation de 5%. Chaque gourde investie dans le cadre de cette intervention entrainera un bénéfice de 1.6.

De plus, La mise en œuvre de cette intervention nécessiterait des efforts énormes en matière budgétaire. En considérant seulement le coût de construction et de réaménagement des infrastructures militaires plus de 14 milliards de gourdes sont nécessaires, soit en moyenne 453 millions de gourdes. Or sur l'ensemble du Plan Triennal d'Investissement (PTI) 2014-2016, les prévisions budgétaires pour le Ministère de la Défense n'étaient que de 55 millions de gourdes. Par ce qui reviendrait à augmenter le budget d'investissement du Ministère de la Défense d'environ 400 millions de gourdes annuellement. Si nous comparons les coûts de l'année 2017 de l'étude avec les prévisions budgétaires, nous constatons que le budget du Ministère de la Défense représente seulement 0.4% du total des prévisions alors l'application des coûts de l'étude au budget augmenterait son poids, la faisant passer à 2.5%. Et encore que le budget est aussi financé par les ressources externes. Ce qui équivaldrait à baisser les ressources allouées à d'autres secteurs ou rechercher d'autres sources de financement. Suivant ces considérations, la mise en place de force ne constituerait pas un facteur pertinent dans cadre des efforts visant à faire d'Haïti un pays émergeant en 2050.

Cependant il convient de faire remarquer que certains coûts n'ont pas pu être calculé et surtout que la mise en œuvre de l'intervention est déjà amorcée, avec la présence de plus d'une centaine d'ingénieurs militaires en divers endroits e que d'autre sont en passe de les rejoindre. De plus, dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre Jack Guy Lafontant place la mise en place de l'armée comme un des axes prioritaires de son administration. Ce qui porte à croire qu'il existe un écho politique favorable à ce sujet.

Comme les coûts et avantages ont été estimés pour chaque fonction, l'analyse nous a permis de voir leur relative contribution au RAC. La main d'oeuvre nécessaire de patroller les zones forestières designées est couteux. Omission de ce role pour la force armée augmente légèrement le RAC de 1.6 à 1.9 (taux d'actualisation de 5%).

Tableau 8.- récapitulatif des coûts et avantages de l'intervention

Intervention	Taux de Réduction	Avantage	Coût	RCA	Qualité des preuves
Mettre en place une force armée	3%	65,606,013,614	39,578,789,078	1.7	Limited
	5%	45,421,507,376	29,296,290,610	1.6	
	12%	16,848,752,149	13,998,386,590	1.2	
Intervention	Réduction	Avantage	Coût	RCA	Qualité des preuves
Mettre en place une force armée - sans la patrouille forestière	3%	65,588,630,965	38,027,632,523	1.7	Limited
	5%	45,415,566,977	23,637,895,628	1.9	
	12%	16,847,756,096	10,851,984,815	1.6	

Source : Feuille de calcul Excel de l'analyse coût-avantage de l'intervention sur 'la mise en place de la force armée', pour le projet Haïti Priorise, mars 2017

7. Recommandations

Avec le début de mises en œuvre de l'intervention matérialisé par la présence des ingénieurs militaires, ajouté à l'absence de données sur certains coûts et avantages découlant de celle-ci, il devient évident que la question à laquelle il faudrait répondre est l'opportunité de la poursuite de la mise en œuvre de l'intervention. Forts de ces considérations, nous formulons la recommandation qu'une analyse avantage-coût plus approfondie sur la mise en place de la force armée en considérant les points suivants :

- Un plan de développement complet prenant en compte tous les coûts et les avantages liés à la mise en place de la force armée. Ce plan devra tenir compte des contraintes budgétaires auxquels le pays fait face. Il devra également tenir des comptes des scénarios de la coopération ou pas en matière militaire.
- D'identifier les avantages découlant du transfert des équipements des soldats de la MINUSTHA à leur départ, leur coût d'entretien ainsi que des plans visant à leur remplacement.
- La définition d'autres interventions visant à renforcer les avantages identifiés avec la mise en place de la force armée, tel qu'une politique d'approvisionnement local surtout pour les uniformes et la nourriture.

8. Références bibliographiques

- Kern Delince (2006). Armée et politique en Haïti. Condé-sur-Noireau, France
- Ministère de la Défense (Mars 2013). Visions et orientations
- Gouvernement de la République d'Haïti (Juin 2015). Livre Blanc sur la sécurité et la défense nationale pour le développement économique et social durable d'Haïti
- Keith Hartley and Binyam Solomon Measuring Defence Output : An Economics Perspective

Haïti fait face à des défis de développement économique et social parmi les plus importants au monde. Malgré un afflux d'aide à la suite du tremblement de terre de 2010, la croissance et le progrès continuent d'être minimums, au mieux. Avec autant d'acteurs et un large éventail de défis allant de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'eau potable à la santé, l'éducation, la dégradation de l'environnement et les infrastructures, quelles devraient être les premières priorités pour les décideurs, les donateurs internationaux, les ONG et les entreprises ? Avec un temps et des ressources limités, il est crucial que l'attention soit régie par ce qui fera le plus grand bien pour chaque gourde dépensée. Le projet Haïti Priorise travaillera avec les parties prenantes partout dans le pays pour trouver, analyser, classer et diffuser les meilleures solutions pour le pays. Nous impliquons les Haïtiens de toutes les parties de la société, par le biais des lecteurs de journaux, ainsi que des ONG, des décideurs, des experts de secteurs et des entreprises afin de proposer les meilleures solutions. Nous avons nommé quelques-uns des meilleurs économistes d'Haïti et du monde pour calculer les coûts et les avantages de ces propositions au niveau social, environnemental et économique. Cette recherche aidera à établir des priorités pour le pays grâce à une conversation à l'échelle nationale sur ce que sont les solutions intelligentes - et moins intelligentes - pour l'avenir d'Haïti.



Haïti Priorise

Un plan de **développement** alternatif

Pour plus d'informations visitez www.HaitiPriorise.com

C O P E N H A G E N C O N S E N S U S C E N T E R

Copenhagen Consensus Center est un groupe de réflexion qui étudie et publie les meilleures politiques et opportunités d'investissement basées sur le bien de la société (mesurées en dollars, mais en intégrant également par exemple : la protection de l'environnement, la santé et le bien-être) pour chaque dollar dépensé. Copenhagen Consensus a été conçu pour répondre à un sujet fondamental, mais négligé dans le développement international : dans un monde qui a une courte durée d'attention et des budgets limités, nous devons trouver des moyens efficaces pour faire le plus de bien au plus grand nombre. Copenhagen Consensus fonctionne avec plus de 300 des plus grands économistes au monde, y compris 7 lauréats du prix Nobel pour donner la priorité aux solutions des plus grands problèmes mondiaux, sur la base de l'analyse de données et du rapport coût-avantage.